



27 mai 2025

Le moustique tigre étend sa présence en Valais

Le moustique tigre a étendu sa présence en Valais en 2024. Sa population a sensiblement augmenté à Monthey, Fully et Collombey-Muraz, des communes déjà touchées par cet insecte nuisible l'année passée. Sa présence a été détectée pour la première fois à Massongex. La situation à Brigue s'est en revanche stabilisée puisqu'aucun moustique tigre n'y a été observé depuis 2022. A terme, l'arrivée du moustique tigre dans toute la plaine du Rhône apparaît inéluctable. Toutefois, sa vitesse de propagation peut être fortement limitée si tout le monde adopte les bons comportements. Pour cette raison, plusieurs cantons romands lancent un appel à la population pour supprimer les lieux de ponte autour de son domicile et détecter les moustiques suspects. Une ligne téléphonique est à disposition de la population pour répondre aux questions concernant ce moustique.

En Valais, la présence du moustique tigre a été signalée pour la première fois en 2019 en ville de Monthey. Cinq ans plus tard, les populations de cet insecte ont sensiblement augmenté et colonisent actuellement les communes de Collombey-Muraz, Fully et Massongex. Seule la région de Brigue a vu sa situation s'améliorer, puisqu' aucune apparition n'y a été constatée depuis 2022. De manière générale, la hausse des températures ainsi que les activités humaines sont favorables à l'extension et l'installation du moustique tigre. Les zones situées en dessous de 800 mètres d'altitude sont principalement concernées.

La stratégie de lutte adoptée jusqu'ici, soit le suivi ciblé grâce à l'installation de dispositifs de piégeage, la diffusion répétée d'informations à la population ainsi que l'implication plus active des habitants et la mise en place de mesures dès les premiers signalements, a été intensifiée en 2024. Toutes ces mesures sont maintenues en 2025. Dans les zones où le moustique tigre est établi, les mesures de surveillance, de sensibilisation et de traitements par des produits larvicides continueront d'être réalisées.

Des signalements isolés, hors des zones où la présence du moustique tigre est attestée, ont également été rapportés l'an dernier. Une attention particulière sera portée à ces endroits afin de pouvoir intervenir rapidement en cas de présence avérée du moustique tigre. Dans le Haut-Valais, les pièges de la zone douanière de Brig-Glis seront maintenus.

D'apparence anodine, la propagation des espèces de moustiques envahissants telles que le moustique tigre est considérée comme un risque sanitaire potentiel. En effet, ce moustique peut être un vecteur de transmission de certaines maladies infectieuses (Zika, Dengue, Chikungunya). Sachant par exemple que plusieurs cas de Dengue sont diagnostiqués et détectés chaque année en Valais, des suites de voyage dans des zones déjà touchées, une transmission de cette maladie sur le territoire valaisan, via le moustique tigre, n'est pas exclue. On rappellera toutefois que jusqu'à présent, ces maladies ont toutes été contractées à l'étranger, sans qu'il n'y ait de cas acquis en Suisse ou en Valais.



Sur la base de l'expérience du canton du Tessin, des mesures d'intervention pourront être mises en place si un cas clinique venait à être signalé dans une zone où le moustique tigre est présent. Il s'agit, par exemple, de limiter le risque de transmission en procédant à des traitements avec des produits larvicides et adulticide dans un secteur donné.

Les autorités cantonales maintiennent une grande vigilance face à la prolifération du moustique tigre en Valais et lancent, avec plusieurs cantons romands, un appel commun à la population pour qu'elle participe à la lutte contre sa propagation, y compris en dehors des zones de présence attestée, au moyen des actions suivantes :

- Éliminer tout contenant pouvant recueillir de l'eau tel que les arrosoirs, les soucoupes de pots de fleurs (ou les remplir de sable), les seaux, les pneus, les gouttières, les bidons de récupération des eaux de pluie, etc ...
- Signaler toute présence suspecte via le site internet: www.moustiques-suisse.ch

Une ligne téléphonique a été mise en place par le canton pour répondre aux questions de la population: 027 606 32 41; courriel : moustiquetigre@admin.vs.ch

Personnes de contact

Camille Pitteloud, biologiste, Service des forêts, de la nature et du paysage,
027 607 10 33

Cédric Dessimoz, médecin cantonal adjoint, Service de la santé publique, 027 606 49 37